

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60 UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

EMIGRATION DES JEUNES BRETONS :

Les élites locales avouent leur impuissance !...

Le samedi 23 juillet 1966, l'association culturelle "Al Leur Nevez" et la Jeunesse étudiante bretonne organisaient pour la troisième année consécutive une table ronde à la Chambre de commerce de Quimper, avec un certain nombre de personnalités et de jeunes. Parmi ces personnalités figuraient MM. Becam et Mevellec, de la F.D.S.E.A. du Finistère; Gicquel, de la Chambre de Commerce de Lorient; Lombard, maire de Brest; Merle et Stéphane, du C.E.C.O.R.; Marizo'o, président de la Chambre de commerce de Quimper, et Phlipponneau, président du club "Bretagne et Démocratie", etc. Le thème de la réunion était le problème de l'emploi en Bretagne.

Sur le plan de l'organisation matérielle, regrettons l'imprécision du terme "jeunes", qui laisse la part trop belle à des personnes qui ne représentent qu'elles-mêmes, sans évoquer la question toujours délicate d'une limite d'âge. Nous pensons qu'il serait souhaitable que le partage soit bien fait entre les personnalités invitées — qualité, les représentants d'organisations de jeunesse dûment mandatés et les jeunes assistant à cette table ronde en simples individus. Cela permettrait un dialogue plus profitable que les discussions d'apothicaire par les remèdes ou onguents avec lesquels chacun, à l'ombre de son clocher (qu'il soit municipal...

cantonnel ou même départemental) tentait de faire croire ou croyait que tout ne va pas si mal... Certes, cela nous permit d'entendre quelques aveux très intéressants: M. Morizo'o, aver verdeur, révéla (était-ce une révélation?) qu'on prenait les membres de la C.O.D.E.R. pour "des gamins et des mannequins" qui étaient "les cocus dans cette histoire"; M^e Lombard, après avoir parlé du "bonheur d'être parlementaire" (entre guillemets, précisa-t-il par la suite), avoua son "impuissance" devant le problème global de l'emploi en Bretagne. L'exposé de M. Phlipponneau, ses interventions, ramenèrent les participants au thème central de cette table ronde. Une organisation matérielle plus rigoureuse donnerait plus d'efficacité; nous souhaitons aussi que les organisations de jeunes soient plus nombreuses: J.E.C., J.U.C., U.E.C., J.O.C., A.J., etc. L'effort louable qui a été fait pour avoir un "plateau" valable de personnalités doit pouvoir être tenté et réussi par les organisations, bien que souvent l'absence de structures régionales à l'intérieur de ces mouvements de jeunesse pose des problèmes.

Si nous avions à juger ce débat quant au fond, nous dirions qu'il a bien dégagé l'importance cruciale de l'étouffement des revendications bretonnes pour la loi-programme après juin 1962, tant pour ses

conséquences directes que pour ses conséquences psychologiques.

Devant ce moment historique, il y a deux attitudes: ceux qui, pour des raisons parfois très diverses, ont renoncé à une lutte globale — lutte globale qu'ils ne disent possible à nouveau que dans l'apolitisme et, pour la Bretagne, dans l'unité retrouvée — et ceux qui n'ont pas renoncé et qui comprennent qu'il faut un changement complet de politique. Les premiers feignent de croire que le gouvernement de la V^e République a changé de politique en 1962, prenant pour une ligne stratégique les quelques opérations spectaculaires de décentralisation d'avant 1962, alors que ce n'était qu'une étape tactique. Devant l'échec, il fallait tirer les conclusions et abandonner l'apolitisme, mais la loyauté et le courage ne sont pas les qualités dominantes de beaucoup, qu'ils soient U.N.R. ou Indépendants: la cage dorée du réalisme de la C.O.D.E.R., la mendigoterie pour ma ville ou ma petite région les attendaient.

Souhaitons qu'ils aient été sensibles aux réactions des jeunes présents à Quimper et pour les futurs candidats aux élections législatives, qu'ils informent leurs électeurs du sort réservé à la Bretagne. Ce serait déjà beaucoup.

Y.-C. VEILLARD.

pour ça qu'il a la figure rouge et qu'il dit « gast ». Combien de litres de Santa Rosa — l'ami de l'estomac avez-vous bu avant de signer un engagement dans la marine, l'armée, la gendarmerie ou les C.R.S. ?

1 litre ? 1
1,5 litre ? 2

ⓔ Pensez-vous que « Allons, enfants de la patrie... » ? 2

Pensez-vous que « Potius mori quam fœdari... » ? 1

ⓕ Le Breton est fier de sa petite patrie. Etre rêveur, il aime volontiers flâner sur la lande parmi les ajoncs, les genêts, les bruyères, les korrigans, les crêpes dentelles, le cidre doux, les menhirs, les radars et les goélands. Il aime ses sabots.

Cirez-vous vos sabots une fois par an ? 1

Cirez-vous vos sabots deux fois par an ? 2

ⓓ Mangez-vous des artichauts deux fois par semaine ? 1

Mangez-vous des artichauts sept fois par semaine ? 2

ⓑ Le Breton est religieux :

Pensez-vous que les miracles du Folgoat son plus efficaces que ceux de Lourdes ? 1

Ou pensez-vous que l'air des montagnes stimule plus la Sainte Vierge que l'air iodé du large ? 2

ⓐ Le Breton est respectueux de ses traditions et de la vieille langue de ses pères :

Vous découvrez-vous avec respect lorsque vous entendez une vieille bigoudène parler la langue ancestrale ? 2

Ou vous risquez-vous parfois — oubliant que la langue française est déjà assez menacée — à prononcer quelques phrases de breton ? 1

ⓓ Pensez-vous, comme De Gaulle en 1941, que la Bretagne est la moitié de la France ? 1

Pensez-vous, comme les gaullistes en 1966, qu'elle doit être sacrifiée à l'autre moitié ? 2

Comptez vos points !

20 points : Vous êtes un très bon Breton; continuez, il n'y aura plus de Bretagne.

19 points : Il vous manque quelque chose, relisez donc Botrel !

18 points : De graves lacunes, abonnez-vous au "Peuple breton" !

QUESTIONS DE DÉTAIL,

QUESTIONS D'HARMONIE...

Après avoir connu des jours bien plus sombres, après avoir été l'objet de l'ostacisme quasi-général, après avoir été calomnié et combattu, notamment par le pauvre Pascal Pondaven dans La Bretagne à Paris, le pavillon breton, le gwenn-ha-du, notre drapeau a gagné.

Gagné sur le plan officiel : l'action courageuse de certaines municipalités et de certains organismes, comme les firmes Prismic et Ricard ayant, peu à peu, fait tache d'huile. Cet été, Guingamp et Brest, qui n'utilisaient qu'épisodiquement le drapeau breton, lui ont réservé une place permanente auprès des autres pavillons nationaux.

Gagné surtout sur le plan populaire, et c'est là l'essentiel. Il n'y a guère de bagad ou de kevrenn qui ne soit précédé du gwenn-ha-du; très nombreuses sont les automobiles où flotte le petit pavillon breton — voitures de Bretons, fiers de l'être, voitures d'émigrés et qui entendent revenir au pays avec une marque apparente de leur appartenance bretonne voulue et maintenue, voitures d'étrangers aussi, pour qui arborer le drapeau du pays visité

est une sorte de connivence amicale avec les Bretons. Certains s'attristeront peut-être parce qu'en se répandant le gwenn-ha-du aura perdu un peu de son "contenu politique". Certes, le temps n'est plus où le seul fait d'arborer le drapeau breton était une preuve d'irréductibilité : pour cela il est aujourd'hui d'autres engagements, d'autres courages. Mais nous devons nous réjouir de ce que chaque jour notre drapeau témoigne d'une unité grandissante et d'une prise de conscience générale, même si elle est un peu affaiblie. Le destin des symboles nationaux n'est jamais autre : rassembleur de minorités courageuses, ils deviennent peu à peu en se généralisant, les calmes témoignages d'une appartenance indiscutable et non discutée.

C'est parce que le drapeau a presque totalement gagné la partie que nous devons, que tout le mouvement breton doit être attentif aux détails. Il faudrait que disparaissent ces grands drapeaux bretons salis aux premières intempéries et qui semblent vite vouloir disputer aux tricolores des comices agricoles, la palme de la crasse et du laisser-aller. Nous devons recommander, conseiller et aider les acheteurs, surtout les municipalités, dans

(Suite page 2)

Pour vos vacances le jeu-test d'IFFFIG...

destiné à vous rassurer quand, malgré votre coiffe et vos bragou braz, un touriste vous a demandé si vous étiez de Suresnes.

ⓐ Le Breton a a tête dure :
Combien de fois pouvez-vous vous taper la tête contre un mur de granit avant d'avoir mal ?
10 fois ? 1
100 fois ? 2

ⓑ Le Breton est têtu :
Combien de fois un C.R.S. breton doit-il vous taper sur la tête pour faire comprendre qu'en Bretagne, il y a autant d'usines qu'ailleurs ?
1 fois ? 1
100 fois ? 2

ⓒ Aimez-vous Paimpol et sa falaise ?
Préférez-vous Paimpol sans sa falaise ? 1

ⓓ Le Breton boit beaucoup, hélas ! c'est

destiné à vous rassurer quand, malgré votre coiffe et vos bragou braz, un touriste vous a demandé si vous étiez de Suresnes.

Edito

A la fin du mois de juillet, un comité interministériel pour l'Aménagement du Territoire a décidé d'un plan d'aménagement pour le Bassin parisien. L'étude des décisions prises lors de ce comité interministériel ne peut que renforcer notre opposition à la politique poursuivie actuellement par le pouvoir gaulliste et nous continuerons à dénoncer ceux qui, par paresse intellectuelle ou hypocrisie, font semblant de croire que le plan Delouvrier ne va pas à l'encontre des intérêts de ce qui est dans leur terminologie "l'Extrême-Ouest" — ce que nous appelons tout simplement la Bretagne.

Le fait de concevoir à l'échelon d'une région géographique, le Bassin parisien, le développement et l'aménagement de la région parisienne traduit suffisamment la super-priorité accordée à cette région. La deuxième conséquence importante est l'éclatement ou la négation de la notion d'Ouest — douze départements ("Bretagne plus Pays de la Loire plus Basse Normandie") telle qu'elle est défendue par Ouest-France, dont la zone de diffusion se confond, comme par hasard, avec ces douze départements et telle qu'elle apparaît trop souvent dans l'action syndicale. Il y a d'ailleurs une certaine logique : un sur trois des immigrants vers le district parisien provient du Bassin parisien (quinze départements) ; d'autre part les industriels se décentralisant dépassent rarement le rayon des 200 - 250 km autour de Paris. Alors on a décidé que la croissance de neuf villes serait favorisée : Caen, Le Mans, Le Havre, Rouen, Tours, Orléans, Troyes, Reims, Amiens. Opération habile qui légalise le "saupoudrage" industriel tel qu'il s'est réalisé jusqu'ici. Ces villes doivent servir de "centres de rayonnement et de points d'appui de l'organisation urbaine générale du Bassin". En fait, on vient de déterminer ou de consacrer une frontière du sous-équipement de l'hexagone : à l'est d'une ligne Le Havre-Le Mans-Tours-Bassin parisien, la Lotharingie assurés d'un développement économique normal même s'il comporte quelques inégalités et des problèmes de rajeunissement et de transformation ; à l'ouest, la Bretagne et quelques départements laissés pour compte. La Bretagne — vu sa situation démographique — sera la grande pourvoyeuse de main-d'œuvre pour assurer la "vocation mondiale" de Paris, suivant l'expression de M. Debré.

Quelque temps avant cette décision, Ouest-France titrait dans sa rubrique économique et sociale "L'Ouest continuera à bénéficier de la priorité". Sans doute s'agissait-il de la priorité à la déportation ! Cette "continuité" se concrétisait avec l'annonce de la décision de Citroën de regrouper ses usines et services de Paris... au Bourget.

Bien sûr, on peut se satisfaire des couplets sur la vocation maritime et internationale de la façade atlantique, vocation qui doit se réaliser suivant les Delouvrier - Guichard vers l'an 2000.

Nous ne pouvons manquer de souligner une fois encore le caractère arbitraire et confus de la notion d'Ouest. Il y a le très grand Ouest des quarante-deux départements qui coupe l'hexagone par le milieu ; il y a le grand Ouest qui comprendrait à peu près une vingtaine de départements (Haute et Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire), il y a l'Ouest des douze départements qui est celui d'Ouest-France et qui sert de cadre à la manifestation "L'Ouest peut vivre". Ce serait nier l'évidence que de ne pas reconnaître qu'il existe des problèmes et des points communs entre les divers départements de cet Ouest-Douze, ou même de cet Ouest-Vingt... Est-ce suffisant pour que cet Ouest-Douze fasse table rase d'une réalité historique, sociologique, humaine qu'est la Bretagne, comprenant la Loire-Atlantique bien entendu. Ce n'est même pas réaliste, car avec Le Mans et Caen rattachées au Bassin parisien, comment croire que les intérêts de la Sarthe ou du Calvados sont les mêmes que ceux du Morbihan et des Côtes-du-Nord ?

Le découpage arbitraire des régions, l'utilisation habile de notions confuses comme l'Ouest, la création des C.O.D.E.R.-postiches, n'ont été que quelques-unes des mesures qui, dans le cadre du néo-capitalisme de la V^e République, ont accru en l'adoptant, le jacobisme centralisateur. Le vainqueur a été le préfet ; les vaincus les membres des C.O.D.E.R. contraints au silence, au partage des miettes, à l'impuissance. Au lieu d'une unité bretonne sur un plan global de redressement qu'était la loi-programme, on a des rivalités à peine avouées entre Nord et Sud-Finistère, on a, pour sauver les Forges, une grande manifestation pour la défense de l'emploi... du département du Morbihan.

La gauche, en Bretagne plus particulièrement, doit se défaire de ses complexes de jacobisme frustré pour aborder ces problèmes avec franchise : parler d'assemblée élue avec pouvoir de décision doit s'appeler autonomie sans que des cheveux se dressent sur la tête. Elle doit se défaire de ses complexes d'hexagonal et savoir et agir en fonction du fait que la Bretagne est une entité originale, avec ses problèmes particuliers. Les auteurs d'une étude du Courrier de la République écrivaient récemment : [le retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne] "ne devrait pas entraîner la fusion de cette région avec les pays de la Loire, car on noierait alors dans l'Ouest les problèmes fort originaux que pose une situation péninsulaire".

A l'automne prochain doit se tenir un colloque à Saint-Brieuc (prolongement breton de la rencontre de Grenoble), sur ces problèmes. Souhaitons qu'on y appelle un chat un chat. Un effort de clarification serait le meilleur ciment d'une union des forces démocratiques pour un combat urgent : la lutte contre la déportation, la survie de la Bretagne. Ce serait aussi un atout d'efficacité.



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES - C.C.P. 2 365-78.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Après la réunion extraordinaire des 25-26 juin, la section de Brest s'est préoccupée de trouver quelques ressources et de l'organisation des ventes à la criée pour le Festival des Cornemuses.

Avec une équipe de cinq à six vendeurs, ces ventes ont obtenu un vif succès. Nos camarades ont également récolté près d'une vingtaine d'abonnements et de réabonnements.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE

La section de Quimper-Cornouaille a préparé, lors de sa réunion de la mi-juillet, l'organisation d'une vente massive à la criée du **Peuple Breton** pour les Fêtes de Cornouaille à Quimper. Ces fêtes "folkloriques" attirent beaucoup d'étrangers et aussi beaucoup de nos compatriotes. Excellente occasion pour leur montrer ou leur rappeler qu'à côté de ces fêtes existe une Bretagne qui "crève" de perdre ses jeunes, de promesses bafouées. Cette vente à la criée eut lieu avec le renfort de camarades venus d'autres sections et rencontra un vif succès : de nombreux acheteurs demandèrent des renseignements sur notre parti.

Outre l'organisation de cette vente, la section de Quimper-Cornouaille avait évoqué divers problèmes et avait demandé aux camarades membres du comité directeur de transmettre ces vœux lors de la prochaine réunion.

COMITÉ DIRECTEUR DE CONCARNEAU

La réunion du mois d'août du comité directeur s'est tenue à Concarneau. Ce ne fut pas du tout une réunion de vacances, tant par l'apreté de certaines discussions que par l'importance des questions débattues. Assurant l'échange avec de nombreux hebdomadaires ou mensuels, **Le Peuple Breton** est souvent cité dans la presse : nous donnons à nos lecteurs de temps à autre un bilan de ces citations. Mais la publication dans les colonnes de notre confrère **Le Paysan Breton** du sommaire de plusieurs de nos derniers numéros, a amené quelques demandes de spécimens. Le reste du dossier des Affaires extérieures consistait surtout dans l'expédition d'affaires courantes. Le trésorier présenta ensuite un état de la trésorerie du journal et du parti et de cet examen tira quelques conclusions pratiques que le responsable presse appuya.

En l'absence (excusée) du responsable des Affaires intérieures, une discussion s'ouvrit sur la situation du parti, sur les possibilités de recrutement.

Au chapitre de la presse, les problèmes évoqués furent ceux de la publicité, du fonctionnement du service des expéditions, des relances pour réabonnements.

Après un échange de vues, des solutions pratiques furent adoptées. Le service de la prospection a, lui aussi, été réorganisé. Le responsable presse, exploitant les renseignements bruts fournis par le trésorier, présenta quelques graphiques récapitulatifs sur le nombre des abonnés, sur le courant mensuel des abonnements et des réabonnements, sur les ventes à la criée. Sur ce dernier point, le bilan pour le premier semestre 1966 est assez satisfaisant. Enfin le responsable presse précisa l'évolution, depuis 1964, du montant moyen de l'abonnement.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR "LE PEUPLE BRETON"

Nous remercions vivement les amis, connus et inconnus qui, ce mois-ci, ont, en quelque sorte, songé aux "vacances" du **Peuple Breton**. L'aide ainsi donnée à notre trésorerie, pour être unique dans la presse bretonne d'expression française, n'en est que plus encourageante pour l'avenir de notre publication. Ainsi épaulé, et nous espérons que le mois prochain vous serez encore nombreux à tenir à apporter votre versement, **Le Peuple Breton** peut envisager son développement avec plus de sérénité. Merci encore pour la presse bretonne libre.

Septième liste

Anonyme, Travail et dignité en Bretagne	10,00 F
Anonyme Quimper	1,00 F
Anonyme, Basse-Bretagne	100,00 F
Total de la septième liste	111,00 F
Report des listes précédentes	417,02 F
TOTAL	528,02 F

Les participations à la souscription doivent être adressées au **Peuple Breton**, boîte postale 103, C.C.P. Rennes 2365-76, en précisant au dos de l'envoi : "Souscription". Merci d'avance.

MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

QUESTIONS DE DÉTAIL

(Suite de la page 1)

leur choix, pour que, comme à Saint-Brieuc cette année, les gwenn-ha-du — en raison de leur qualité — conservent une belle apparence. De même, veillons autant que nous le pouvons à l'expansion de notre drapeau : les occasions en sont nombreuses, en période touristique notamment. Souvent ce n'est pas volontairement que l'on ne hisse pas les couleurs bretonnes, mais simplement parce que tel organisateur n'y a pas pensé ou même, s'il y a pensé, parce qu'il ne sait pas trop comment se procurer des drapeaux et à quel prix. Il y a là un petit travail de détail à accomplir. Ne pouvons-nous aussi faire éviter les fausses notes, surtout lorsque, comme à Rennes, elles s'inscrivent à contre-courant de l'évolution la plus récente. La municipalité de M. Fréville — qui semble ne guère apprécier notre drapeau et s'est imaginé un petit pavillon municipal "personnel" — a récemment inauguré un bâtiment du syndicat d'initiative. Nous ne discuterons pas l'architecture de la chose, diversement appréciée, mais le fait qu'autour soient dressés quatre mâts où flottent les drapeaux symbolisant quatre des départements bretons. Nos lecteurs auront compris qu'il manque un drapeau du pays nantais, symbolisant notre cinquième département, la Loire-Atlantique. L'oubli est volontaire et témoigne curieusement de la volonté d'union bretonne de M. Fréville qui fut pourtant récemment, de la rencontre de Nozay, où édiles rennais et nantais fraternisèrent, dans l'unité retrouvée... Question de détail ? Tant mieux, les remèdes n'en seront que plus facilement trouvés, pour l'harmonie générale de la Bretagne.

Jean ROUDAUT.

CHRONIQUE CULTURELLE

(Suite de la page 3)

avec de l'argent. » (7) Cela ne pouvait suffire. Il fallait des hommes. Il n'y en eut pas ou très peu. Quand les plus actifs se furent casés dans la vie, le peuple breton et son destin devinrent le moindre de leurs soucis.

Les efforts de La Villemarqué, puis de Le Scour pour constituer une Confrérie bardique à l'instar des Gallois n'avaient donc pas abouti. Leur "Breuzie Breiz" avait été un fiasco complet. « A vrai dire, écrivit Gaidoz, nous ne voyons pas que cette société ait jamais fait autre chose que de provoquer l'éclosion de poésies que les membres du cercle se dédiaient et se livraient les uns aux autres. » On était loin de ce foyer de lumières dont Charles De Gaulle avait rêvé pour sa patrie d'adoption. Face à l'implacable machine de mort mise en place par Paris, il n'y avait rien, ou presque rien. Les bardes nécrophages pouvaient verser des larmes de crocodiles sur l'agonie des "derniers Bretons". Les faits leur donnaient raison et leurs prédictions semblaient se réaliser chaque jour un peu plus.

Un demi-siècle d'enseignement antibreton avait préparé le peuple à ses destinées de chair à canons. Il était mûr pour aller remplir les cimetières de l'Est de ses cadavres, aux accents belliqueux d'un chant de Botrel, son poète.

Araok, paotred, gant Rozali ruziet

Gant gwad ar "Boched" milliget.

Leun a gouraj, lavaromp laouen :

Frañs da virviken !

Frañs da virviken ! (8)

En avant les gars, avec Rosalie, rougie

Du sang des Boches maudits.

Pleins de courage, disons joyeusement :

France à jamais !

France à jamais !

(7) In **Breiz dishual**. Nouvelle série, n° 4. Décembre 1933.

(8) In **La Bonne Chanson**.

II. CLERICALISME POLITIQUE

Dans la mêlée électorale.

Nous avons vu dans quelles conditions le clergé breton avait accepté, sinon revendiqué, des responsabilités qui ont souvent estompé les limites du spirituel et du temporel (1). L'influence ainsi acquise, jointe à certaines habitudes de domination des esprits, a conduit ce clergé à céder aux tentations du cléricisme politique.

Le catholique non cléricale distingue, dans l'individu, le citoyen et le fidèle. Dans le cléricisme, au contraire, le fidèle reconnaît au prêtre (ou subit de lui) une autorité dans le domaine politique comparable à son autorité religieuse, c'est-à-dire également indiscutée.

Le peuple breton est-il cléricale ? Selon une opinion largement répandue en France, le Breton serait ainsi fait qu'il confond nécessairement, congénitalement en quelque sorte, le religieux et le profane. La réalité est toute autre. Certes, il existe chez nous des régions où l'influence ecclésiastique détermine les attitudes politiques de la population : c'est le cas de larges zones du pays gallo (2). Par ailleurs, et en particulier en pays bretonnant (à la seule exception de Léon), le cléricisme est absent, on y trouve des populations sincèrement croyantes qui, non seulement ne sont pas cléricales, mais sont parfois presque le contraire...

Introduite dans le monde antique par le christianisme lui-même, la distinction du spirituel et du temporel n'est pas une idée "française", pas plus que leur confusion n'est une particularité "bretonne".

A TITRE D'EXEMPLE

• L'abbé Laudrin, député U.N.R. du Morbihan, a fêté dimanche le quarantième anniversaire de son ordination sacerdotale en présence de M. Pierre Mesmer, ministre des Armées, de plusieurs élus de la région et de nombreux ecclésiastiques.

(Le Monde, 19-7-1966.)

Le cléricisme est un phénomène assez répandu, surtout dans les pays sous-développés ou politiquement sous-éduqués où domine un clergé qui s'est substitué à des élites défailtantes : ce n'est pas là une question d'ethnie, mais de degré de développement.

Il n'en reste pas moins que le clergé breton a souvent donné dans le cléricisme politique, qui reste pour lui, encore aujourd'hui, une tentation permanente. Une vieille tradition, qui remonte à une époque où le recteur était le chef tout-puissant de la paroisse, l'y incite.

Si la Révolution de 1789 a mis fin au rôle politique officiel de l'Eglise, en Bretagne les clercs ont su mettre à profit leur influence sur le peuple pour intervenir dans les luttes électorales, dès l'instauration du suffrage universel. Des prêtres, des évêques même, sollicitent ou acceptent les suffrages des électeurs bretons et vont siéger au Parlement (3). Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que des prêtres se présentent eux-mêmes aux élections pour que s'exerce l'influence politique du clergé. Celui-ci peut, tout aussi bien, patronner ou appuyer des candidats laïcs offrant toute garantie d'orthodoxie ou de docilité et il ne s'en est pas privé en Bretagne...

Pendant toute la durée de la III^e République, les ecclésiastiques bretons ne prennent pas la peine de dissimuler leurs préférences politiques ; ils les proclament et prétendent obliger les fidèles à les partager et à voter dans le sens indiqué. Les procès-verbaux d'élections abondent en réclamations des candidats républicains contre les "pressions cléricales", surtout pendant toute la période du conflit ouvert entre l'Eglise et l'Etat (entre 1880 et 1914).

Les récalcitrants se voient refuser les sacrements ; le seul fait de vendre ou de lire un journal interdit par le recteur de la paroisse ou d'envoyer ses enfants à l'école publique entraîne une mise à l'index lourde de conséquences pour le commerçant, le salarié, le fermier ou le mé-tayer.

De nos jours, les immixtions cléricales dans les compétitions électorales se font

plus discrètes, encore que certains évêques maintiennent les traditions interventionnistes. Ainsi, à la veille du référendum de 1958, sur le projet de constitution de la V^e République, Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, a cru devoir, dans un mandement lu dans toutes les églises de son diocèse, recommander aux fidèles de voter oui "en masse". Lors des élections municipales de 1959, à Saint-Brieuc, l'évêque, Mgr Coupel, a pris publiquement parti contre la liste de gauche, favorisant ainsi le succès de la liste "modérée".

Convergences, divergences et réflexes conditionnés

De telles pressions trouvent leur justification, aux yeux du clergé traditionaliste, dans la primauté de la défense des intérêts ecclésiastiques, censés correspondre aux intérêts religieux. Elles jouent donc en faveur du candidat jugé le plus apte à défendre ces intérêts : en fait, le plus souvent, celui qui suit le mieux la ligne de la politique romaine du moment (4).

Sous la IV^e République, c'est le M.R.P., dont plusieurs leaders (André Colin, P.-H. Teitgen, André Monteil, H. Fréville), sont élus en Bretagne, qui jouit de la sympathie la plus active et la plus efficace dans le clergé breton. La candidature, en 1946, dans le Finistère, de quelques militants de mouvements de jeunesse catholiques sur la liste M.R.P. a été suscitée, ou à tout le moins encouragée par la "direction des Œuvres" à l'évêché.

En 1951, lorsque le R.P.F. menace dangereusement les positions-clés du M.R.P., c'est le clergé qui, s'appuyant sur un article de L'Observateur Romano, largement diffusé par la presse catholique locale, permet aux républicains-populaires de se maintenir en Bretagne.

Pourtant, depuis 1958, les prêtres bretons, dans leur majorité, ont rejoint la "vague" U.N.R., peut-être plus par opportunisme ou lassitude que par conviction profonde. Même s'ils ne se sentent guère attirés par les grands bourgeois et les hobereaux gaullistes, ils appuient un régime qui finance l'école libre et dont le chef va à la messe...

On se tromperait cependant en imaginant le clergé breton comme un bloc monolithique obéissant uniformément aux mêmes mots d'ordre. Des divisions idéologiques, correspondant pour une large part à un clivage social, se sont fait jour en son sein dès 1789, époque à laquelle on voit le bas-clergé à portion congrue, se séparer du haut-clergé aristocrate pour rejoindre le Tiers.

Sous la III^e République, les recteurs ne sont pas toujours d'accord avec leur évêque ni les vicaires avec leur recteur sur le choix du meilleur candidat catholique (5).

Les divergences se sont peut-être accentuées sous la IV^e République, le jeune clergé et les aumôniers d'action catholique s'enthousiasmant pour le M.R.P., au moins à ses débuts, alors que beaucoup de curés, — notamment en Loire-Atlantique, — et de prêtres d'origine bourgeoise continuent à préférer la droite classique (même si, pour des motifs d'ordre tactique, certains d'entre eux se ralliaient eux aussi au M.R.P.).

L'élection présidentielle de décembre 1965 a montré la persistance de ces divisions. Dans le diocèse de Rennes, ce sont

(Suite page 4)

(1) Voir Le Peuple Breton, n° 32 (juillet 1966).
 (2) En Haute-Bretagne, les régions les plus cléricales sont celles de Fougères, Vitry, Ploërmel, le Pays de Retz et une partie du Pays Nantais.
 (3) On ne compte pas moins d'une douzaine d'ecclésiastiques (dont cinq prélats) parmi les parlementaires élus en Bretagne de 1848 à nos jours.
 (4) Ainsi, le comte de Mun, royaliste, contre l'abbé Cadoret, bonapartiste, à Pontivy en 1876 ; l'abbé Gayraud, "rallié", contre le comte de Blois, monarchiste, à Brest (3^e circonscription) en 1897. La condamnation de l'Action française par le Vatican facilita, aux élections législatives de 1928, le succès de plusieurs démocrates-chrétiens, notamment Ernest Pézet (Vannes), qui avait déclaré, au cours de la campagne électorale, que son élection serait "agréable à Rome" (sic).
 (5) En 1902, ce sont les curés-doyens du Léon qui font triompher le député sortant, l'abbé Gayraud, contre le candidat de l'évêché, l'abbé Stéphan ; en 1912, les vicaires démocrates de la 2^e circonscription de Brest font échouer le candidat de Mgr Duparc et des recteurs conservateurs, G. de L'Hôpital, au profit de Paul Simon, candidat de L'Ouest-Eclair.

Déjà, à la fin du dix-huitième siècle, parallèlement à la celtomanie, s'était développé un certain courant d'hostilité envers les langues provinciales. On connaît le fameux discours de Barrère le 8 pluviôse, an II : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque : brisons ces instruments de dommage et d'erreur. » Ailleurs, une adresse de la Convention, datée du 16 prairial an II, précise : « La connaissance et l'usage exclusif de la langue française sont entièrement liés au maintien de la Liberté. Citoyens, qu'une sainte émulation vous anime, pour bannir de toutes les contrées de la France ces jargons qui sont encore des lambeaux de la féodalité et des monuments de l'esclavage. » (1)

Etablie sur de telles bases, la généralisation de l'enseignement, au dix-neuvième siècle, allait modifier considérablement les conditions de vie de la langue bretonne. Jusque-là assez passive, l'hostilité du pouvoir se systématisait et entre dans sa phase militante. En luttant contre « les dialectes bas-bretons » les maîtres ont conscience d'œuvrer pour la Civilisation et le Progrès humain. Victor Hugo n'écrit-il pas que ces paysans de Bretagne « parlent une langue morte qui fait habiter une tombe à leur pensée ». (2)

UNE « SAINTE ÉMULATION »

On entre de plein pied dans l'âge d'or des "symboles", "vaches" et autres "sabots". On les accroche au cou des enfants surpris à échanger quelques mots dans leur langue maternelle. « Au premier terme suspect, écrit Anatole Le Braz, le surveillant vous glissait dans la main ce signe d'infamie. A vous maintenant de vous en défaire, en le passant à un condisciple,

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
 TRAVAUX PUBLICS
LE TOULLEC
 PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
 LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
 Tél. 1-72

astucieusement pris par vous en faute. On gagnait à ce genre d'espionnage de devenir assez vite un excellent apprenti policier. Peut-être est-il permis de penser que ce n'est pas là le but idéal de l'éducation. »

En 1903, encore peu satisfait sans doute des résultats acquis, l'inspecteur d'académie Dantzer envoie un rapport au conseil général du Morbihan. Il y appelle de tous ses vœux une collaboration plus étroite avec l'Eglise :

« Créons, dit-il, pour l'amélioration de la race bretonne quelques-unes de ces primes que nous réservons aux chevaux, et faisons que le clergé nous seconde en n'accordant la première communion qu'aux seuls enfants parlant le français. » (3)

Sans aller jusque-là, l'Eglise est cependant loin de rester sourde à la doctrine d'Etat. Le zèle déployé par certaines congrégations de religieuses dans la lutte contre « le dialecte breton, barbare relique d'un autre âge » (4) est trop connu pour s'y attarder plus longtemps. A longueur d'années, de pieuses bonnes sœurs s'emploient à persuader leurs élèves qu'elles « font de la peine au Bon Dieu quand elles parlent breton ». Ailleurs, on disserte longuement sur ce qu'il peut y avoir de honteux, pour de vrais petits Français, à dire "ya" comme de vulgaires Prussiens. Et d'opposer inlassablement les douces harmonies de la langue de M. Veillot, de Georges Ohnet et des "Veillées des chaumières", aux sons gutturaux du ténébreux jargon de Yann Gouez. (5)

Ailleurs encore, la pancarte d'un préau de récréation prévient les nouveaux-venus qu'« il est interdit de cracher et de parler breton ». Bref, la tâche s'annonce rude pour les quelques prêtres qui tentent maladroitement de lier les destinées de leur langue à celles de la foi. "Ar brezoneg hag ar feiz"...

EN ATTENDANT ARTHUR...

Face à une telle coalition des écoles tant laïques que privées, que font les écrivains bretons ?

En 1870, Charles de Gaulle présente au corps législatif la première requête en faveur des langues régionales (6). Ses amis, de Charen-

cey, conseiller général de l'Orne, et Henri Gaidoz, directeur de la "Revue Celtique", la signèrent avec lui. Mais la guerre franco-allemande et le changement de régime qui suivit allaient balayer tout cela et enterrer pour de longues années toute revendication "régionaliste". Bien avant la guerre déjà, De Gaulle avait mis sur pied un programme d'association qu'il avait soumis à de la Villemarqué. Il

BOIS
 Société J. LE GARS
 Tél. 0.97 Quimper

s'agissait de faire imprimer et de répandre ce qu'il appelait « les bons livres bretons ». Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et l'exaltation systématique des valeurs du passé ne semble pas suffire à une population autrement préoccupée par des problèmes "matérialistes". C'est qu'en effet, tout le monde ne mangeait pas à sa faim dans cette "bonne vieille Bretagne" de nos pères. Faute de lucidité, ou surtout, faute de courage, les poètes du moment préférèrent composer force ballades à la gloire du roi Arthur. Et d'appeler son retour à grands cris, en gémissant sur la dureté des temps et en pleurant sur « la grande pitié du royaume d'Armor ». De si piètres enchanteurs étaient peu faits pour tirer le héros national de son sommeil séculaire. Le seul résultat qu'ils obtinrent, semble-t-il, fut d'endormir un peu plus encore, le dit Arthur dans ses brumes cimmériennes.

En outre, une certaine tradition de paresse, héritage de longues années de négligence, pesait lourdement sur les esprits. Composer hâtivement une sône pour louer la beauté des clochers à jour, dénoncer les méfaits du "gwin ruz" ou de la mode parisienne est une chose, adopter un plan de travail et le respecter en est une autre. La fin de notre dix-neuvième siècle littéraire semble aussi se caractériser par une incapacité profonde de lier l'état d'écrivain à celui de citoyen responsable. On entrevoit bien des solutions, mais les plus lucides reculent devant tout ce qu'elles impliquent, dans la réalité de leurs existences quotidiennes.

C'était le temps où l'on se croyait obligé de vanter la beauté et la richesse de la vieille langue tous les deux ou trois vers, mais Fanch Luzel et Prosper Proux correspondaient en français. Par ailleurs, on se gardait bien d'appren-

Composition linotype à façon
 REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES
LINARMOR
 15, rue des Fossés — RENNES

dre la "vieille" langue en question à ses enfants. Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais.

Cette période, écrit Louis-Napoléon Le Roux, « est vide d'héroïsme, riche en faillites et remarquable par le manque de génies créateurs dans ses cadres. Le régionalisme commencera comme tous les partis issus des classes supérieures en Bretagne, depuis 1870, sans directive, sans mystique, sans idéals nobles, mais

(Suite page 2)

(1) On notera la différence d'attitude entre les Révolutions de 1789 et de 1917 à l'égard de ce même problème des langues minoritaires. En U.R.S.S. les minorités, naguère opprimées par les tsars, virent leurs langues promues du jour au lendemain à la dignité de langues de culture.
 (2) In Quatre-vingt-treize.
 (3) En 1933, l'institutrice de Saint-Agathon, dans la région de Guingamp, refuse de s'occuper en classe des élèves qui parlent breton en dehors de l'école, même dans leurs familles.
 (4) Déclaration de Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique. Circulaire aux préfets de Bretagne, 1905.
 (5) Nom breton de Jacques Bonhomme, littéralement Jean Paysan.
 (6) Oncle de l'actuel général-président, Charles De Gaulle avait appris le breton et le gallois. Voir à son sujet, de Fanch Gourvil : « Un parisien bretonnant » in Nouvelle Revue de Bretagne, n°s 1 et 2, et un article récent de la revue Europe.

(Suite de la page 3)

les curés de paroisses, et spécialement les plus âgés, qui ont fait pression en faveur du vote pour de Gaulle, le plus souvent avec le concours de l'A.P.E.E.L. (6). Par contre, un certain nombre de prêtres plus novateurs ou moins favorables au pouvoir personnel, ont donné leur suffrage à Lecanuet au premier tour et, parfois, à Mitterrand au second tour.

Il reste que les vieux réflexes réactionnaires inculqués jadis à des générations de Bretons par la menace de sanctions spirituelles (non dénuées de conséquences temporelles) et la peur irraisonnée des "rouges", restent vivaces dans certaines régions ou certains milieux. Traditionnellement, le candidat bien-pensant jouit du préjugé favorable dans les circonscriptions cléricales, où l'essentiel est d'être partisan de l'école libre.

Cette situation donne aux forces conservatrices un atout majeur qu'elles cultivent soigneusement (7) ; c'est, au contraire, un sérieux handicap pour les partis de progrès.

Cléricalisme politique et problème breton

On conçoit, dans ces conditions, que l'opposition cléricalisme-anticléricalisme ait conservé en Bretagne une acuité qui surprend parfois les observateurs étrangers. Il ne s'agit pas là de querelles de clocher ou de rivalités personnelles entre clans jaloux, mais d'un conflit qui, s'il peut prendre localement cet aspect, met en jeu des conceptions différentes de la société.

Les facteurs, — circonstances géographiques, structure économique, évolution

changements d'appellation depuis cent ans, mais l'esprit n'a guère varié.

Aujourd'hui, les circonscriptions où le clergé est resté le plus puissant sont représentées, comme par hasard, par des députés U.N.R. ou indépendants "giscardiens" : MM. de Poulpique et Caill, dans le Bas-Léon ; Marcellin et du Halgouët, dans le Vannetais et le Ploërmelais ; Renouard, à Redon ; Litoux, dans la presqu'île guérandaise ; le marquis de Sesmaisons, à Ancenis, etc. Ces mêmes circonscriptions, qui éalisaient des royalistes en 1876, à l'époque de Mac-Mahon et de "l'Ordre moral", n'ont jamais voté à gauche... Il y a là une continuité remarquable dans l'expression électorale d'un "tempérament" réactionnaire (qui révèle d'ailleurs la véritable nature du gaullisme en Bretagne).

Lors de l'élection des 5 et 19 décembre 1965 pour la présidence de la République, les cantons où de Gaulle a obtenu ses plus forts pourcentages de voix sont, précisément, ceux où l'influence cléricale est traditionnellement prépondérante et où, en particulier, l'école libre reçoit la grande majorité des enfants.

Cette constatation, qui ne relève évidemment pas d'une coïncidence fortuite, pose un grave problème pour l'avenir de la Bretagne, car une telle situation met en cause les conditions et les moyens de son émancipation politique, économique et sociale. Que l'influence cléricale favorise, dans l'esprit des populations, une fidèle soumission à un homme et à un régime dont la politique se traduit par la négation des intérêts les plus vitaux du peuple breton, — on l'a bien vu au moment du refus par l'Elysée de la loi-programme promise aux Bretons, on vient de le voir à nouveau avec la fermeture des Forges d'Hennebont, — conduit à se poser des questions essentielles. Pourquoi cette orientation conservatrice de la majorité du clergé breton ? Pourquoi cette tradition favorable aux régimes autoritaires, de Napoléon III à de Gaulle, en passant par Pétain ? Pourquoi, malgré des velléités démocratiques, notamment à l'époque du "Sillon", ces rechutes dans les pièges dorés de la réaction politique et sociale ?

Sans doute faut-il chercher la réponse à ces questions dans la mentalité traditionnelle du clergé, elle-même liée à certains facteurs sociologiques.

(A suivre.)

Jean THOMAS.

(6) Association des parents d'élèves des écoles libres, qui a diffusé des tracts contre Mitterrand lors de la campagne présidentielle.

(7) Les candidats de droite, même non croyants, ne manquent jamais, dans leurs professions de foi, de s'affirmer défenseurs de la liberté de l'enseignement et partisans de l'aide à l'école privée.

Entre Les Lignes

« L'Europe sera une entreprise beaucoup plus révolutionnaire qu'on ne pense. Faites-là et, avant l'an 2000, vous vous apercevrez que quelque chose s'est estompé : non la patrie, mais l'Etat, non les réalités ethniques mais les constructions politiques qui les absorbaient (...) Mais l'avez-vous remarqué ? L'unification de l'Europe va de pair avec la résurgence des régions ; un même mouvement fédère le continent et ranime les « capitales régionales » en fonction desquelles on restructure l'économique et le culturel ; (...) L'Europe pacifiée, en marche vers son unité, redécouvre ses forces vives internes, les entités à la mesure humaine, les régions naturelles que l'Etat centralisateur dévorait. Elles revivent, elles retrouvent leur importance européenne. La frontière du Rhin ? Bobard : Strasbourg est tourné autant vers la Suisse et l'Allemagne que vers la France. Et qui sait si, en l'an 2000, une frontière autre que purement théorique coupera encore en deux le pays basque ou la Catalogne ? »

(Morvan LEBESQUE, in LE CANARD ENCHAÎNÉ, mercredi 3 août.)

En guise de commentaire de l'article 10 de la charte de l'Union démocratique bretonne : « L'U.D.B. affirme que l'intégration fédéraliste des peuples européens est nécessaire à leur plein épanouissement. »

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Un rapport sur la situation de l'emploi dans ce département vient d'être publié. Alors que les membres du gouvernement continuent à jouer les commis-voyageurs dans la perspective des prochaines élections législatives et à brader l'optimisme, les chiffres conduisent au pessimisme sinon à la révolte. **Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est en augmentation** : 896 demandes d'emploi non-satisfaites en 1965 et pour les cinq premiers mois de 1966, 1112. **Le chômage a sensiblement progressé** : la moyenne mensuelle des chômeurs totaux, de 56 en 1964, est passée à 125 en 1965, soit une augmentation de 5,20 %, et à 157 du 1^{er} janvier au 31 mai, **soit une augmentation de 64 % sur les cinq premiers mois de 1966.** Dans un département qui, en 1972, comptera 50 000 jeunes de 20 à 24 ans, à quel taux se situera l'émigration ou déportation ?

FINISTÈRE. — Alors qu'à chaque rentrée scolaire des milliers de jeunes ne sont pas admis dans l'enseignement technique et que l'on sait que la Bretagne est sous-équipée en collèges d'enseignement technique, le gouvernement a décidé de transférer le C.E.T. du Bouguen (Brest) à Quelivazan, pour "créer" un Institut de technologie. Il convient d'apprécier cette "création" qui conduit à un véritable gaspillage (800 millions pour construire, 400 millions pour transformer les locaux, 30 millions pour détruire et 1140 millions pour reconstruire !), à diminuer le nombre des places mises à la disposition des candidats à l'admission au C.E.T. alors que ce nombre est déjà insuffisant.

ILLE-ET-VILAINE. — Des licenciements très révélateurs de la situation de la Bretagne, ont eu lieu à Rennes et dans la proche région. Le jeudi 21 juillet, **22 licenciements** à la S.A. C.O.R., fabrique de sacs en papier à Rennes. Quelques jours plus tard, la fermeture de l'usine de La Sonoral, à Montreuil-sur-Ille, était annoncée avec sa conséquence : **23 li-**

ciements. Les motifs avancés sont très courants : réorganisation de la production, nécessité de concentration. Tant pis pour les travailleurs ! Dans le deuxième exemple, comme reconversion, on propose à ces travailleurs (âge moyen 48 ans), **une transplantation à 150 km, dans une usine dont on dit déjà qu'elle sera supprimée.** La direction de cette usine, rattachée au trust américain Cargyl, avait eu tout le temps, en huit ans, de moderniser une usine que les ouvriers avaient rafistolée eux-mêmes... Cette fermeture est aussi la conséquence de la crise de l'aviculture bretonne et des branches industrielles s'y rattachant (aliments du bétail et abattoirs industriels), crise aidée par l'inconscience coupable du gouvernement français.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le V^e Plan, dont on connaît les aspects néfastes pour notre pays, ne permettra pas la construction d'un pont sur l'estuaire de la Loire, entre Saint-Nazaire et Mindin, pont réclamé depuis 50 ans et nécessaire si l'on veut améliorer l'infrastructure de la métropole Nantes - Saint-Nazaire. La non-inscription de ces travaux au V^e Plan, rend encore plus sceptique sur la détermination du gouvernement sur sa politique des soi-disant "métropoles d'équilibre".

MOR-BIHAN. — La menace de fermeture qui pèse sur l'usine de Roc-Saint-André (produits chimiques et cellulose) et sa cinquantaine de travailleurs, n'est pas écartée. A Hennebont, après le vote scandaleux du Conseil général du Morbihan, l'inquiétude n'a pas été dissipée par toutes les promesses gouvernementales. **Une manifestation a eu lieu pour réclamer des garanties envers les 252 ouvriers mis en disponibilité à la fin du mois de juillet.** D'autre part, certains sont sceptiques sur la réalité des industries promises. Ne dit-on pas par exemple qu'une des usines où devaient se trouver les ouvriers des Forges "reconvertis", emploierait surtout de la main-d'œuvre féminine... en nombre moins important que prévu.

UNE VICTOIRE DU PARTI GALLOIS

Le Plaid Cymru, ou parti national gallois, vient de voir son président, M. Gwynfor Evans, élu à la Chambre des Communes. Il a devancé le candidat travailliste de 2 436 voix dans la circonscription de Camarthen et obtenu 39 % des suffrages contre 16 % lors des élections générales. C'est la première fois que le parti gallois envoie un député à Londres et l'événement a naturellement été accueilli avec enthousiasme.

Ce succès ne doit pas faire oublier que la tâche de M. Evans ne sera pas aisée. Il va lui falloir démontrer qu'il est le représentant d'un parti préoccupé non seulement de questions galloises, mais encore de problèmes mondiaux. Il devra se situer avec netteté entre deux grands partis qui souvent se ressemblent à s'y méprendre, quoi qu'en disent les étiquettes. Les difficultés viendront du fait qu'il est le député d'un mouvement qui réclame avant tout l'autonomie du Pays de Galles, sans se soucier de savoir si les différentes pen-

CABINET
Le Berre et Plumereau
29, place de la République - B.P. 29
29 S - PONT-L'ABBÉ - Tél. 273

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE
➤ à COMBRIT, 400 m de l'Odet, 4 000 m². 60 000 F.
➤ à LOCTUDY, près mer, terrain à bâtir 600 m². 35 F le mètre carré.

sées politiques de ses militants peuvent vraiment coexister. Les prises de position de M. Evans satisfèreront-elles tous les membres du Plaid ? C'est l'avenir qui le dira, et l'expérience est à suivre avec intérêt.

R.D.

— ADHÉREZ A L'U.D.B. —

Graines d'élite Clause
Quimper, Concarneau, Rosporden

Ets NICOT

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Vous avez dû, comme moi, ressentir une grande joie à l'annonce de l'élection d'un nationaliste gallois à la Chambre des Communes britannique. Ce beau succès comporte, pour nous autres, Bretons, une leçon évidente. Nos cousins gallois ont réussi parce qu'ils ont OSE présenter depuis dix ans des candidats aux élections. Il nous faut les imiter et l'U.D.B. doit, sans hésiter, montrer l'exemple en présentant des candidats aux prochaines élections législatives. Peu importe si le nombre des voix recueillies est faible : ce qui importe, c'est de démarrer. Je me rappelle, quand

j'étais enfant, les candidats communistes obtenaient dans nos campagnes un nombre de voix ridicule : deux, une, parfois zéro... Voyez où ils en sont maintenant. C'est en abordant dès maintenant la lutte électorale que nous aurons quelque chance de sauver le pays ! — M. D. (Nantes).
— Laissez-moi vous souhaiter, pour le plus grand bien de notre patrie, un succès grandissant auprès des masses bretonnes. Et surtout n'oubliez pas le breton, langue de l'avenir. A wir galon evit Breizh ! — B.A.N. (Paris).